

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE d'ESCALE

du 11 septembre 2021

Ouverture de l'AG par Joel :

Il s'agit de la quatrième assemblée générale de notre jeune association, puisque elle n'a pas pu se tenir l'an dernier, à cause de la crise sanitaire.

A ce jour, toutes les associations sont touchées, soit à cause de la crainte encore présente du Covid pour certains, ou dû à des raisons familiale en ce mois de septembre ou pour des raisons de santé. Aussi, nous avons reçu de nombreux pouvoirs (41) de personnes absentes aujourd'hui.

Bienvenue à tous les présents (43 personnes) et en particulier à Mr C. Dubois, Maire de Salernes

& Lecture du Rapport Moral et d'Activités, par Joël :

Vote : Adopté à l'unanimité.

& Lecture du Rapport Financier, par la Trésorière, Françoise T.:

Il est à noter que les recettes ont nettement baissé en 2020, mais que ce déficit a été comblé par l'excédent 2019 que nous avons mis en réserve en prévision de difficultés.

Il est à noter que nos frais de structure ne représentent que 1 % de nos charges, le reste (99%) bénéficiant intégralement aux personnes que nous accompagnons, notre plus gros poste de dépenses étant celui des aides diverses, des loyers, assurances et électricité, pour les appartements que nous louons.

Vote : Adopté à l'unanimité

&DEBAT :

-Intervention de Mr Cédric DUBOIS, Maire de Salernes :

Il est satisfait de constater la bonne santé de notre association et l'investissement humain qui existe au sein de nos collectivités locales.

Il est ouvert à ouvrir de nouveaux chantiers avec nous, s'appuyant sur notre compétence technique et humaine, qui pourrait permettre une bonne collaboration avec les services municipaux.

- Patrizia : présente les actions qu'elle mène à Nice, dans une antenne d'ESCALE.

Elle accompagne une famille ivoirienne que nous avons hébergée à Aups, mais qui a préféré retourner vivre à Nice. Ils ont maintenant 2 enfants et sont très courageux pour payer leur loyer et subvenir à leurs besoins. Evan va maintenant à l'école maternelle.

Plus une famille géorgienne, elle aussi avec 2 enfants, qui arrive à travailler et à faire face à ses charges.

De même qu'une famille ivoirienne qui a pu bénéficier d'une protection, dans le but de protéger leur fille d'une excision. Ils ont le droit de travailler mais cela reste très difficile.

Elle soutient également une jeune ivoirienne et des mineurs isolés, demandeurs d'asile.

- Françoise D. : rappelle la proposition d'emploi pour faire les vendanges, relayée par Welcome Var. Le problème récurant étant que nos migrants sont pour la plupart, sans papiers.

- Brigitte : elle a obtenu d'un viticulteur varois qu'il engage 2 jeunes hommes en situation irrégulière, pour 13 jours de vendanges.

- Marie-Pierre : La pression reste permanente pour leur interdire de travailler et donc les priver de ressources, alors que de nombreux secteurs pourraient les employer. Cependant faire en sorte qu'ils obtiennent une attestation ou autres documents à chaque fois qu'ils travaillent au noir. Ces documents peuvent servir pour leurs dossiers futurs.

Loin de cesser, les demandes d'hébergements se font plus pressantes, car les mesures de protection contre le COVID arrivant à échéance, plusieurs familles sont rejetées par le 115 et contraintes de vivre dans la rue. (Dernièrement 3 famille sur Draguignan et Saint Raphaël).

Elle regrette que des structures comme celle de l'ancien camping municipal de Salernes, inutilisé en ce moment, restent fermées alors que 15 studios y seraient disponibles.

- Cédric DUBOIS (mairie):

Même s'il est arrivé d'assurer des « dépannages », la situation est délicate car un compromis de vente est en cours avec l'acheteur. La Préfecture a donné une mise en garde à ce sujet. La commune réfléchit à d'autres solutions sur du plus long terme.

- Ekaterina : sa famille géorgienne (son mari et ses 2 enfants) est hébergée depuis un an à Barjols, dans un appartement loué pour eux, par ESCALE.

Elle dit combien ils sont heureux d'avoir ainsi une vie normale et remercie ESCALE avec beaucoup d'émotion et de gratitude.

- Françoise : nous expose la situation de Zakaria, monsieur soudanais, qu'elle et son compagnon avaient hébergé en 2017, après un long périple en Libye, en Méditerranée et en Italie.

Il a depuis obtenu un statut de réfugié (guerre au Darfour) pour 10 ans et travaille beaucoup, en intérim. Il vit dans une petite chambre à Toulon et a réussi à faire quelques économies.

Parallèlement, à la suite du long travail de Marie-Noëlle (Association Welcome) et de très nombreux témoignages de soutien, l'État français a accepté sa demande de réunification familiale, pour faire venir sa

famille (sa femme et 7 enfants), vivant depuis 5 ans dans un camp de déplacés, au Darfour, région en guerre. Les camps de déplacés sont régulièrement attaqués.

Ils vont devoir venir en avion, sans escale, et seront accueillis chez Françoise et Jean-Claude, le temps pour eux de se familiariser avec la France et de trouver un logement, ce qui serait peut-être possible à Carpentras. Zakaria pourrait être embauché dans un atelier de marionnettes.

ESCALE pourrait-elle soutenir transitoirement cette famille ?

- Joël : les objectifs de notre association sont d'accompagner des familles déjà sur le sol français et non d'en faire venir des pays d'origine.

Et nos finances étant restreintes, nous réservons nos ressources aux familles que nous accueillons déjà.

Néanmoins, la situation de Zakaria étant particulière et sa famille étant en danger, ESCALE a accepté de constituer une cagnotte spéciale « Zakaria », pour regrouper des **dons ciblés** le concernant. 1000 € lui ont déjà été versés. IL reste encore 2000€, qui pourront permettre de payer les billets d'avion. ESCALE pourra aussi organiser des cours de français, pour toute la famille et lancer un appel aux dons, pour les personnes intéressées.

- Julie : enseignante à l'école primaire de Salernes, elle a pris une année sabbatique pour se former au « français langue étrangère (FLE) ». Elle propose donc de nous apporter ses toutes nouvelles compétences.

- Joël : tient à informer l'assemblée de l'accompagnement civique faite petit à petit auprès des réfugiés passant par Escal (les symboles de notre République, nos institutions, organisation et financement des organismes sociaux, organisation politique du territoire, article 1^{er} du préambule de notre constitution...).

-& Montant de l'adhésion : maintien à 10 €

L'assemblée maintien par un vote à l'unanimité le montant de l'adhésion à 10€

&Élection du Nouveau Conseil d'Administration :

Il est reconduit à l'identique le conseil d'administration, moins les départs et avec, en plus, l'arrivée de Julie parmi nous.

Vote : adopté à l'unanimité.

& N'ayant plus de sujet à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale 2021 est clôturée à 12h15 et tous les participants sont invités à un petit pot de la solidarité

Compte-rendu rédigé par Marie-Pierre

ARTICLE PREMIER DU PREAMBULE DE LA CONSTITUTION FRANÇAISE

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race et de religion.

Son organisation est décentralisée